Nations Unies A/55/164/Add.2

Assemblée générale

Distr. générale
22 septembre 2000
Français
Original: anglais/russe

Cinquante-cinquième session
Point 156 de l'ordre du jour
Examen de mesures efficaces visant à renforcer la protection et la sécurité des missions et des représentants diplomatiques et consulaires

Examen de mesures efficaces visant à renforcer la protection et la sécurité des missions et des représentants diplomatiques et consulaires

Rapport du Secrétaire général

Additif

I. Introduction

1. Un rapport a été reçu de la Fédération de Russie en application du paragraphe 11 de la résolution 53/97 de l'Assemblée générale, en date du 8 décembre 1998. Le texte de ce rapport fait l'objet de la section II ci-après.

II. Rapport reçu des États en application du paragraphe 11 de la résolution 53/97 de l'Assemblée générale

2. La Fédération de Russie a présenté un rapport, daté du 14 septembre 2000, faisant état des violations commises contre son ambassade ou son consulat en Allemagne, au Danemark, aux États-Unis d'Amérique, en Finlande, en Géorgie, au Liban et en Pologne. Le texte du rapport est le suivant :

Allemagne

Le 31 décembre 1999, à 23 h 15, un groupe de 25 à 30 personnes en état d'ébriété a pénétré par effraction dans l'enceinte de l'ambassade de la Fédération de Russie à Berlin, du côté de l'avenue Unter den Linden. Deux agents du Service central de protection extérieure des bâtiments de la police berlinoise, qui étaient en faction à proximité, ne sont pas intervenus et ont de plus quitté les lieux de l'incident après avoir été rappelés « par souci de leur sécurité personnelle ». Par conséquent, l'ambassade est restée longtemps sans protection de la police. Ce n'est que par l'effet du hasard qu'aucun des fonctionnaires de l'ambassade n'a été blessé. Le bâtiment a toutefois subi des dégâts. En plus de l'effraction, une coûteuse plaque portant les armoiries de la Russie a été endommagée et la façade a été souillée.

Une protestation a été faite auprès des autorités allemandes au sujet de cet incident.

Le 6 novembre 1999, une pierre lancée contre un bâtiment appartenant à l'ambassade de la Fédération de Russie à Berlin a causé des dégâts, et ce n'est que par

un pur hasard qu'un petit enfant présent dans le bâtiment n'a pas été blessé. Une représentation a été faite aux autorités allemandes au sujet de cet incident.

Danemark

Le 31 janvier 2000, les locaux de la section consulaire de l'ambassade de la Fédération de Russie à Copenhague ont été attaqués. Un inconnu a jeté deux bouteilles incendiaires par une fenêtre de la salle d'accueil de la section consulaire. Un diplomate a été blessé dans l'incendie qui s'est déclaré et les locaux de la section consulaire ainsi que les biens de l'ambassade ont subi de graves dégâts.

L'incident présente un caractère particulièrement dangereux et porte toutes les marques d'un acte de terrorisme. Ce n'est que grâce au courage et à la vigilance du personnel de l'ambassade que de plus graves conséquences ont pu être évitées.

L'auteur, qui a été détenu par des fonctionnaires de l'ambassade, a déclaré par la suite avoir commis son attentat « en réponse aux actions de la Fédération de Russie en Tchétchénie ». Il cherchait asile au Danemark au motif que « deux tentatives d'assassinat » contre sa personne avaient été faites en Fédération de Russie.

Le 27 mai 2000, trois inconnus ont cassé les vitres, endommagé les portières et brisé les rétroviseurs de deux voitures russes portant des plaques diplomatiques garées dans une aire de stationnement près du bâtiment de l'ambassade de Russie au Danemark.

États-Unis d'Amérique

Au printemps de 1999, durant l'action militaire menée contre la Yougoslavie par les pays de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), le bureau du consulat général de la Fédération de Russie à Seattle a été attaqué et ses fenêtres ont été brisées.

Des menaces continuent à être proférées régulièrement contre le personnel du consulat général russe à New York. Par exemple, le 24 décembre 1999, des inconnus ont jeté dans l'enceinte du consulat général des tracts demandant l'extermination des Russes, aussi bien sur le territoire de la Fédération elle-même qu'à l'étranger, en réponse à l'opération antiterroriste actuellement menée en Tchétchénie. Les tracts contenaient des directives contre les dirigeants de la Fédération et des menaces de violence contre les établissements russes situés aux États-Unis et leur personnel.

Finlande

Le 28 mai 2000, un groupe de Finlandais, manifestant sous le slogan « La Tchétchénie, ça suffit! », a pénétré dans les locaux du consulat général à Turku et a essayé de déchirer le drapeau russe. Les voyous ont été éjectés des locaux avec l'aide de la police. Aucun dégât n'a été occasionné.

Géorgie

L'ambassade de la Fédération de Russie à Tbilissi fonctionne dans des conditions difficiles.

Depuis 1997, des manifestations et des défilés antirusses se déroulent systématiquement devant l'ambassade. En 1999, le Parti des Verts géorgiens a menacé à diverses reprises, dans les médias locaux, « de déverser des déchets radioactifs dans l'enceinte de l'ambassade ».

Durant l'été de 1999, l'adjoint de l'Ambassadeur chargé de la sécurité a été attaqué et l'appartement de plusieurs fonctionnaires de l'ambassade a été cambriolé.

La sécurité de l'ambassade et de son personnel est devenue plus difficile à assurer après l'arrivée en Géorgie de réfugiés et de combattants tchétchènes à la suite des opérations antiterroristes menées en Tchétchénie.

Les mesures prises par les autorités géorgiennes pour renforcer la sécurité de l'ambassade ont été jusqu'à présent insuffisantes.

Liban

Le 3 janvier 2000, un acte de terrorisme a été commis contre l'ambassade de la Fédération de Russie à Beyrouth, qui a essuyé des tirs de grenades et d'armes légères. Selon les informations disponibles, les auteurs appartiennent au groupe palestinien Osbat al-Ansar.

L'ambassade a rapidement contacté les forces de l'ordre et les services spéciaux libanais afin que des mesures puissent être prises pour renforcer la protection de l'ambassade et des autres établissements de la Fédération de Russie situés à l'étranger.

Le 3 janvier, le Ministère des affaires étrangères de la Fédération de Russie a publié un bref communiqué de presse au sujet de l'incident.

Le même jour, le Chargé d'affaires du Liban à Moscou a été convoqué au Ministère des affaires étrangères. Il lui a été fait part des préoccupations de la Fédération de Russie face à cet acte barbare et une demande lui a été adressée afin que les autorités libanaises prennent les mesures voulues pour garantir la sécurité des citoyens et des établissements russes au Liban.

Le 4 janvier, M. Igor Ivanov, agissant sur ordre du Président Vladimir Poutine, a déclaré au téléphone à Salim El-Hoss, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Liban, qu'il était convaincu que les dirigeants libanais feraient tout ce qui était en leur pouvoir pour protéger les citoyens russes et assurer l'inviolabilité des établissements russes à Beyrouth.

Le même jour, le Ministère des affaires étrangères a publié un deuxième communiqué de presse qui prenait dûment acte des mesures décisives prises par les autorités libanaises.

Le même jour encore, M. El-Hoss a téléphoné à l'ambassade de la Fédération de Russie à Beyrouth et a condamné l'acte de terrorisme qui avait été commis.

Le 5 janvier, le Président du Liban, Emile Lahoud, a, dans une communication téléphonique avec le Chargé d'affaires de la Fédération de Russie, condamné « l'acte lâchement perpétré contre l'ambassade de Russie » et s'est déclaré prêt à apporter l'assistance voulue dans le domaine de la sécurité.

Actuellement, des mesures de sécurité renforcée demeurent en place à l'ambassade qui continue d'être périodiquement informée de l'éventualité de nouveaux actes de terrorisme.

Pologne

Le 23 février 2000, au cours des nombreuses manifestations d'éléments extrémistes antirusses, le consulat général de la Fédération de Russie à Poznań a été attaqué. Durant l'incident, il a été porté atteinte à l'inviolabilité du consulat général, le drapeau russe a été profané, le bâtiment a été endommagé et la vie des fonctionnaires a été menacée.

Des inconnus ont menacé à diverses reprises de commettre des attentats contre l'ambassade de la Fédération de Russie à Varsovie et à l'école secondaire qui en fait partie.

Les manifestations antirusses, orchestrées par des organisations polonaises protchétchènes, se poursuivent actuellement et s'accompagnent d'actes de vandalisme.